

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PROJET D'IMPLANTATION PORTE PAR LA SAS SOLGES ENERGY D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE SURFACE DE 7,9 HA AU LIEU-DIT « LA TREMBLERE », COMMUNE D'ARTHON

Par arrêté n° 36-2024-09-23-00001 du 23 septembre 2024 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **jeudi 17 octobre à 09h00 au lundi 18 novembre 2024 à 17h00**.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

**Le commissaire-enquêteur est Monsieur BERGOT Dominique**, en cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact, est consultable :

- sur le site internet des services de l'État de la préfecture de l'Indre à l'adresse suivante :

[www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE](http://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE)

- sur support papier, en mairie d'**ARTHON**. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;

- sur un poste informatique, à la Direction Départementale des Territoires – Cité administrative Bâtiment B – 36000 CHATEAUROUX - du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00 - sur rendez-vous par téléphone au 02 54 53 20 65 ou 02 54 53 20 64.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Arthon 7 Place de la Mairie 36330 **ARTHON**, à l'attention du commissaire-enquêteur.

- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5686>

Les observations ainsi formulées sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie aux jours et heures suivants :

- le Jeudi 17 octobre 2024 de 09h00 à 12h00
- le mercredi 30 octobre 2024 de 09h00 à 12h00
- le mercredi 6 novembre 2024 de 14h00 à 17h00
- le Jeudi 14 novembre 2024 de 09h00 à 12h00
- le lundi 18 novembre 2024 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Arthon, à la Direction Départementale des Territoires et sur internet à l'adresse suivante : [www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE](http://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Des informations sur le projet peuvent être demandées à :**

**Monsieur BERGOT Dominique**, commissaire-enquêteur, en mairie d'**ARTHON** : 7 Place de la Mairie 36330 **ARTHON**

**Monsieur Mickaël SCUDELLER** représentant la SAS SOLGES ENERGY 95 Rue de l'Industrie – 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Courriel : [mickael.scudeller@solges-energy.com](mailto:mickael.scudeller@solges-energy.com)